

# Avocats aux Conseils et Notaires



© 2014 Les Echos Publishing  
Exercice salarié

---

# Médecins libéraux de secteur 1



© 2014 Les Echos Publishing

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, en avait fait la promesse, c'est désormais effectif : les médecins qui s'étaient engagés contre les dépassements d'honoraires abusifs voient leurs actes médicaux mieux rémunérés depuis le 1<sup>er</sup> mars. Sont concernés les libéraux de secteur 1 (ceux qui facturent leurs consultations aux tarifs remboursés par la Sécurité sociale) et ceux qui ont signé le « contrat d'accès aux soins » (contrat qui engage le

professionnel à stabiliser ses tarifs et ses taux de dépassement en fonction des tarifs en vigueur pour le secteur 1).

Cette revalorisation concerne plus de 3 500 actes et touche plusieurs spécialités : cardiologie, chirurgie, dermatologie, endocrinologie, gynécologie et obstétrique, hématologie, neurologie, omnipraticiens, ORL, pédiatres, pneumologie, psychiatrie, médecine physique et de réadaptation, rhumatologie.

Une nouvelle revalorisation est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

© 2013 Les Echos Publishing

---

## Médecins libéraux



© 2014 Les Echos Publishing

Vers la généralisation du tiers payant ?

---

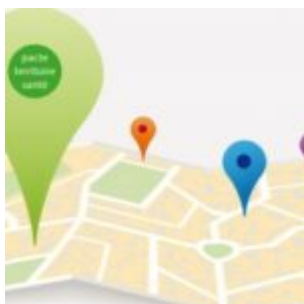
# Professionnels de santé



© 2014 Les Echos Publishing  
Plus de personnes formées en 2014 !

---

# Professionnels de santé



© 2014 Les Echos Publishing  
Premier bilan du Pacte territoire-santé

---

# Notaires



© 2014 Les Echos Publishing  
Droits de mutation

---

## Masseurs-kinésithérapeutes



© 2014 Les Echos Publishing  
Quatre nouveaux référentiels publiés au Journal officiel

---

## Professionnels de santé



© 2014 Les Echos Publishing

## Notaires



© 2014 Les Echos Publishing  
Taux de la garantie collective

---

## Pharmaciens



© 2014 Les Echos Publishing  
Les dispositions législatives conformes à la Constitution